

RAPPORT DE PROGRÈS



Les Eaux Minérales
d'Oulmès



WE SUPPORT

Conformément aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Avril 2018

PRÉFACE

« Parler de l'homme dans la nature revient presque aujourd'hui à parler de l'homme contre la nature »

Théodore Monod

Le monde a connu dans la période qui vient de s'écouler de très profondes mutations. Autant de facteurs défavorisant l'épanouissement de l'être humain. Soit au niveau du travail, l'éducation, la culture, la santé, le sport, la recherche et l'environnement.

À l'époque actuelle, les ressources naturelles se raréfient, en raison d'une surexploitation et à une consommation abusive d'énergie, de carburant de sorte que, cela entraîne l'appauvrissement des denrées de première nécessité, tel que l'eau, le pain, le riz, la farine, le lait, etc. De ce fait, les écarts entre riches et pauvres s'agrandissent.

Entre-temps, le changement climatique est de plus en plus apparent. Partout dans le globe, le dérèglement climatique entraîne des bouleversements en chaîne, tel que : une hausse du niveau des mers ou bien, des événements climatiques extrêmes (sécheresses, pluies diluviennes, tempêtes...) plus violents et plus fréquents, etc.

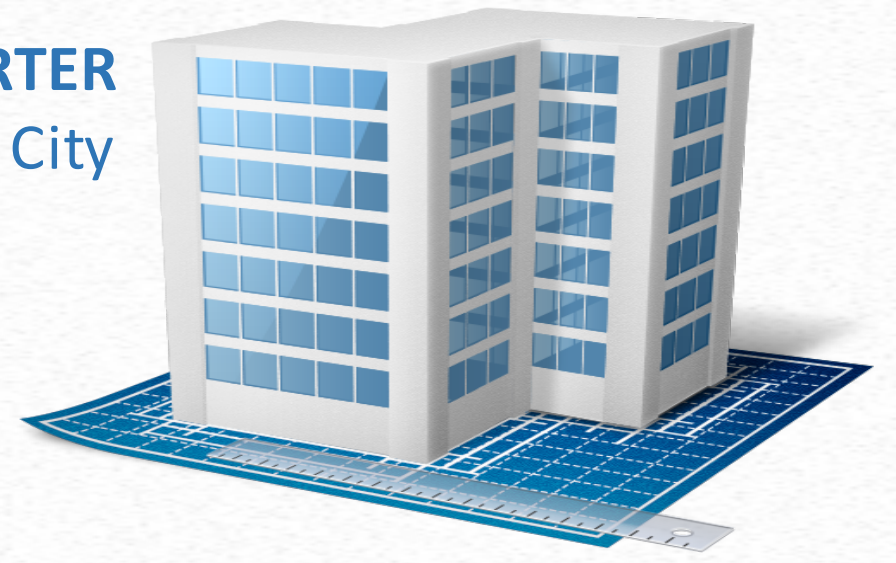
Les entreprises contribuent à ce système où leurs impacts est de plus en plus conséquents. C'est la raison pour laquelle la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, faisant partie des vecteurs majeurs de l'économie au Maroc dans son domaine a choisi d'adhérer au Pacte Mondial, lancé en 2000 sous l'égide des Nations Unies, pour s'inscrire parmi les entreprises avançant tout en respectant et en appliquant dans leur sphère d'influence dix principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail et de l'environnement, et de la lutte contre la corruption.

L'objet principal de ce rapport est de démontrer pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sa vision stratégique à court, moyen et long terme dans la contribution au développement durable et son soutien des objectifs du pacte mondial.

Présentation de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès



HEADQUARTER
Casablanca City



PREFORM FACTORY
Casablanca City

Factory
Casablanca City

Factory
Tan-Tan City

Factory
Tarmilat City

COMMERCES

Points of sales

Casablanca Center

Bouskoura Center

Marrakech Center

Tétouane Center

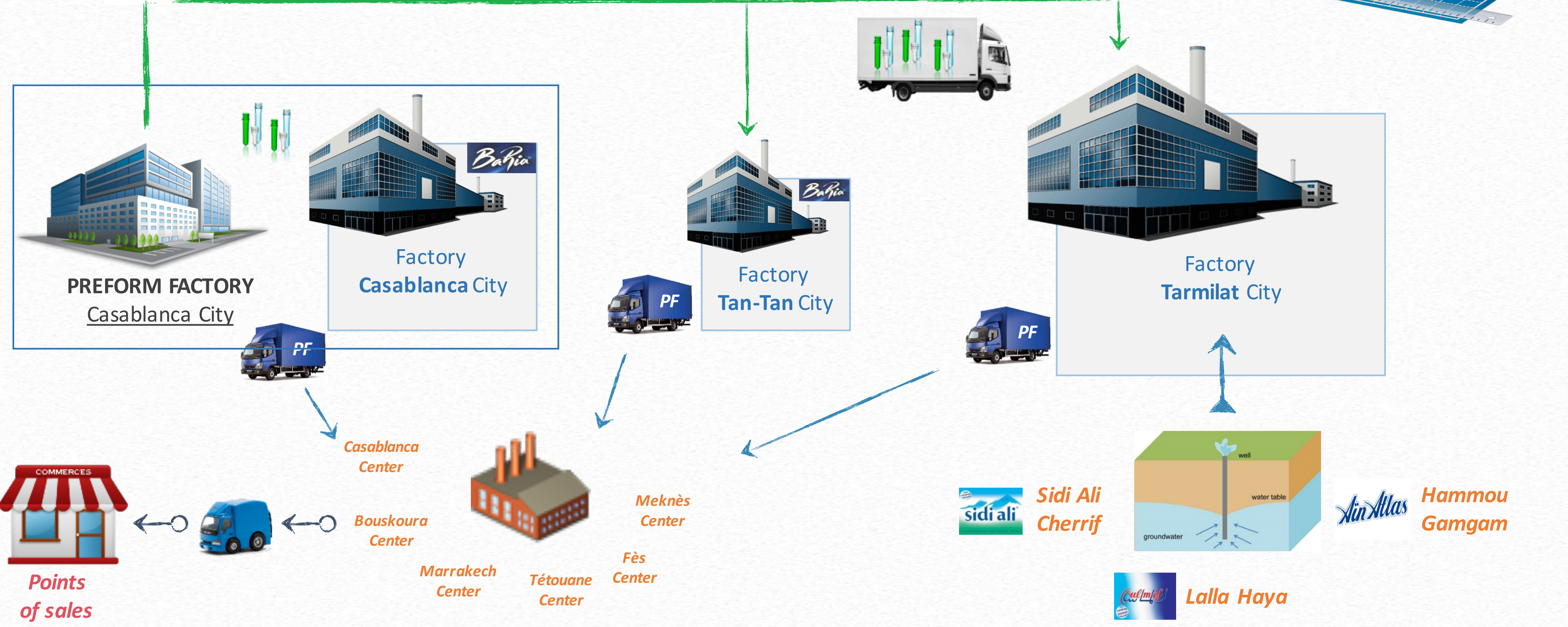
Meknès Center

Fès Center

Sidi Ali Cherrif

Lalla Haya

Hammou Gangam



NOS VALEURS ÉTHIQUES

NOS CINQ VALEURS ÉTHIQUES illustrent l'état d'esprit et les principes sur lesquels reposent les employés LEMO au travail en interne et en externe avec les différentes parties prenantes.

C'est sur la base de ces valeurs partagées que LEMO opère ses activités et crée la confiance, le respect, l'esprit d'équipe, la satisfaction client, la performance et la fidélité de ses employés et de ses collaborateurs.

Elles sont communes et impliquent tous les salariés de Les Eaux Minérales d'Oulmès. Elles doivent être connues de tous, appliquées à travers la culture de l'entreprise et respectées.

- ▶ FIDÉLITÉ
- ▶ INNOVATION
- ▶ ENGAGEMENT
- ▶ RESPECT
- ▶ SOLIDARITÉ



INNOVATION

Nous veillons à **anticiper** les changements, nous faisons preuve de **créativité** et nous encourageons la **prise d'initiative** pour nous adapter aux évolutions du marché et renforcer notre leadership.

RESPECT

Nous favorisons une considération réciproque basée sur **l'écoute**, la **tolérance** et **l'humilité**, ce qui assure un climat de confiance libérant les potentiels et les talents.

FIDELITÉ

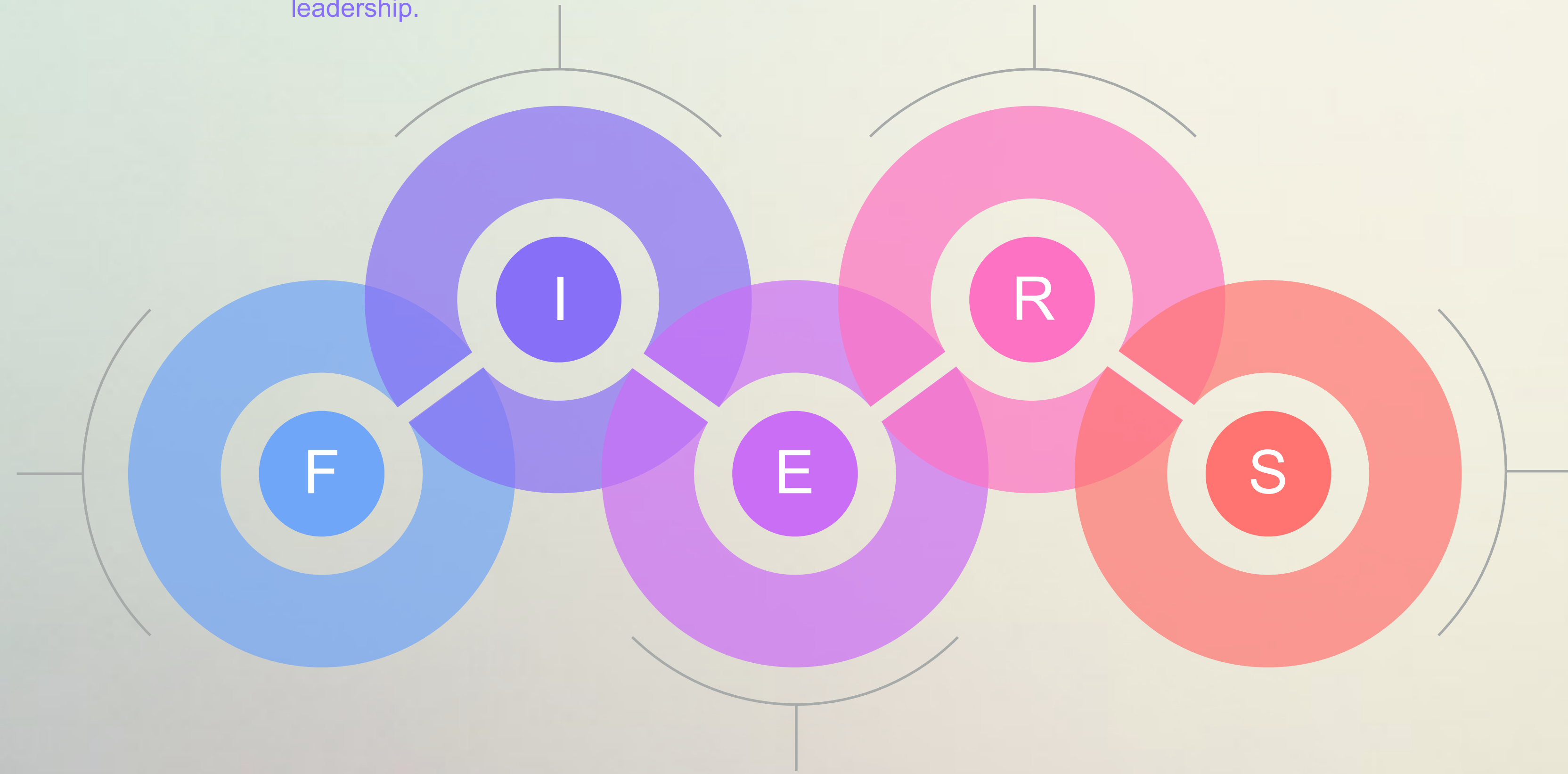
Nous partageons une relation de **loyauté** et de **confiance** qui installe les efforts entrepris dans la durée pour assurer la performance de nos activités ainsi que la réussite et le bien être de chacun.

SOLIDARITÉ

Nous faisons du **partage**, de **l'esprit d'équipe**, du soutien de **l'intérêt collectif** et de **la synergie** la clé de la réussite de notre Groupe.

ENGAGEMENT

Nous faisons preuve de manière permanente d'**implication** et d'**investissement** pour l'épanouissement de nos collaborateurs, la satisfaction de nos clients et le développement de nos activités.



- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a pour mission principale d'œuvrer dans la durabilité pour une hydratation alliant santé et plaisir.
- ▶ En tant qu'entreprise citoyenne, nous nous appuyons sur nos valeurs pour mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires en vue de la recherche des modes de gouvernance les plus efficaces garantissant un équilibre tant économique qu'environnemental et social afin de servir l'intérêt Les Eaux Minérales d'Oulmès et du Maroc. Voulant faire face aux enjeux et améliorer de façon durable la satisfaction de nos clients, nos consommateurs et de nos parties intéressées, notre politique d'excellence se construit autour de 10 engagements :

1	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Respecter les exigences légales, réglementaires et normatives relatives à nos services, nos produits en matière de qualité, de salubrité, de santé et sécurité au travail et de l'environnement. 	6	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Préserver le patrimoine, anticiper l'accroissement de la capacité de production, moderniser notre outil de production et innover en continu nos procédés de fabrication & packaging par notre veille technologique proactive alliant la rationalisation de la consommation des matières premières et des ressources naturelles avec le respect de l'équilibre de notre écosystème.
2	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Accroître notre notoriété à travers la valorisation de nos marques et une communication transparente auprès de nos parties intéressées pour accéder aux nouveaux marchés au niveau national et international. 	7	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Garantir un climat social attractif en assurant la pérennisation des acquis, en améliorant les performances de notre capital humain et en assurant une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
3	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Garantir le partage, la préservation, la valorisation des connaissances en exploitant l'intelligence des nouvelles technologies d'information et de communication permettant une prise de décision rapide basée sur la fiabilité, la disponibilité, la continuité et la protection de l'information stratégique faisant partie de notre capital immatériel. 	8	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Prévenir les pollutions et minimiser l'impact environnemental de nos activités, installations et produits, notamment les rejets liquides, les déchets, les rejets atmosphériques et les nuisances sonores.
4	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Développer des relations de partenariat avec nos prestataires et adopter une culture d'achat basée sur la maîtrise de nos approvisionnements et de nos livraisons via une gestion optimisée des flux de la Supply Chain. 	9	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Prévenir l'atteinte à la santé et la sécurité de nos collaborateurs en maîtrisant les risques professionnels provenant de nos activités, installations et produits.
5	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Prévenir les pollutions et minimiser l'impact environnemental de nos activités, installations et produits, notamment les rejets liquides, les déchets, les rejets atmosphériques et les nuisances sonores. 	0	<ul style="list-style-type: none"> ◉ Nous conformer aux exigences des standards internationaux et déployer les ressources nécessaires à l'amélioration continue des performances de notre système de management intégré QHSE.

- ▶ **Nous déclarons, avec force et conviction**, notre ambition de conserver notre avantage concurrentiel et notre leadership afin de continuer notre stratégie de croissance offensive en prenant en main notre développement futur, en transformant les risques potentiels en opportunités réelles et en adoptant un comportement citoyen, responsable et respectueux.

10 PRINCIPES

PACTE NATIONAL DES NATIONS UNIES

Les entreprises sont invitées à **promouvoir et à respecter la protection du droit international** relatif aux droits de l'Homme.

Les entreprises sont invitées à **veiller à ne pas se rendre complices** de violations des droits de l'Homme.

Les entreprises sont invitées à **respecter la liberté d'association** et à **reconnaître le droit de négociation collective**.

Les entreprises sont invitées à contribuer à **l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire**.

Les entreprises sont invitées à contribuer à **l'abolition effective du travail des enfants**.

Les entreprises sont invitées à contribuer à **l'élimination de toute discrimination** en matière d'emploi et de profession.

1

2

3

4

5

6

DROIT DE L'HOMME

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

10 PRINCIPES

PACTE NATIONAL DES NATIONS UNIES

Les entreprises sont invitées à **appliquer l'approche de précaution** face aux problèmes touchant à l'environnement.

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à **promouvoir une plus grande responsabilité** en matière d'environnement.

Les entreprises sont invitées à **favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses** de l'environnement.

Les entreprises sont invitées à **agir contre la corruption sous toutes ses formes**, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

7

8

9

10

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

Agir en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et Lutter contre tout type d'harcèlement au travail

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a **formalisé son engagement** en faveur de la non discrimination et de la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle oeuvre pour la **réduction des contraintes** limitant l'évolution professionnelle des femmes au sein de l'entreprise. De ce fait, aucune femme n'effectue de travail durant la nuit, de plus, une salle d'allaitement est aménagée au sein des locaux de l'entreprise.
- ▶ Les femmes ayant accouché bénéficient d'une heure d'allaitement quotidienne rémunérée. Et pour celles qui le désirent, de regrouper leurs heures d'allaitement pour bénéficier d'une matinée ou d'un après-midi rémunéré.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place une grille des salaires comparative H/F à compétences et ancienneté égale (il n'y a pas de distinction entre le salaire des femmes et des hommes).
- ▶ Pour renforcer les dispositions prises, Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un bilan sur la **prévention** du harcèlement et une **sensibilisation régulière** des cadres sur le sujet. Par suite, une disposition anti-harcèlement est intégrée au règlement intérieur et dans le code de bonne conduite et fait l'objet d'une procédure explicite.

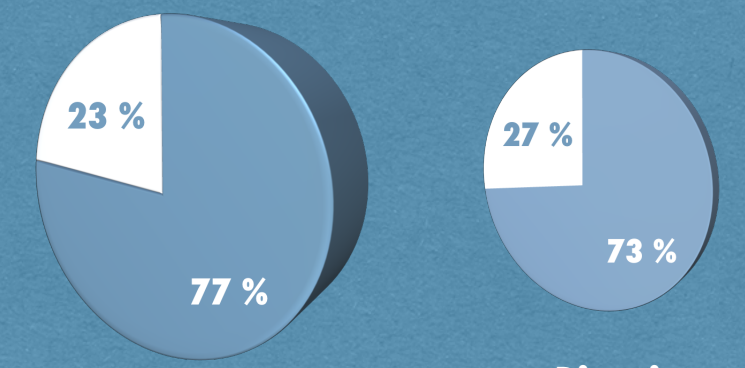
Assurer un environnement de travail sain et sécuritaire

- ▶ Un système de management de la santé et de la sécurité est mis en place au niveau de l'ensemble des sites de LEMO conformément au référentiel OSHAS ce système est amélioré en continu et audité annuellement par un organisme international.
- ▶ **Une analyse de risque par processus, activité, zone et poste a été tenue et l'ensemble des moyens de maîtrise en découlant ont été déployés.**
- ▶ Pour l'ensemble des sites de la société, Les Eaux Minérales d'Oulmès, il mis à disposition des équipements de protection individuels et collectifs sur tous les sites adaptés aux différents risques identifiés.
- ▶ Au niveau des sites de production, des campagnes de sensibilisation et des formations sont organisées sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité et à l'utilisation des équipements de protection et situations d'urgence.

S'engager en faveur des personnes à capacités réduites

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès **adhère pleinement l'emploi** des travailleurs à capacités réduites au sein de ses locaux. De ce fait, elle est engagé en matière de recrutement et à compétences égales.
- ▶ L'entreprise a établi une politique spécifique pour les personnes à capacités réduites et les personnes vulnérables
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a aménagé des postes de travail et des accès spécifiques aux locaux pour les personnes à capacités réduites. Cet aménagement est réalisé en fonction du handicap et requiert l'intervention du médecin du travail, du responsable hiérarchique et du responsable QHSE du site concerné.
- ▶ Une liste des travaux pouvant porter préjudices ou susceptibles d'aggraver leur état a été dressée et communiquée par le médecin du travail en concertation avec le personnel responsable de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

FEMMES SALARIÉES

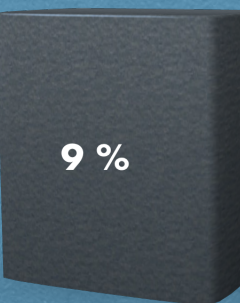


Cadres

Direction

Total

2018
2021



- ▶ **Taux d'heures perdues dues aux AT**
0,10 en 2017 par rapport à 0,15 en 2016
- ▶ **Taux de gravité des AT**
0,14 en 2017 par rapport à 0,29 en 2016
- ▶ **Taux de fréquences des AT**
6,43 en 2017 par rapport à 11,4 en 2016
- ▶ **5 personnes en situation de handicap sont actuellement intégrées, des contacts ont été pris avec l'ANDH.**
- ▶ Association espoir maroc : **Forum Emploi Handicap Maroc 2017**

PRINCIPE 2

Mesures prises pour ne pas être complice des violations des droits de l'Homme

Sécuriser les données confidentielles des collaborateurs et parties prenantes

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place système de management de la sécurité de l'information conformément au référentiel **ISO 27001**. Une certification qui **met en sûreté et protège** l'ensemble des données sensibles de l'entreprise, spécialement les données personnelles.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès se veut couvrir tous les critères de sécurité (Disponibilité, Intégrité, Confidentialité, Traçabilité, etc.).
- ▶ Le responsable RSSI veille au respect des données confidentiels des parties prenantes.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a instauré une **charte de sécurité des prestataires** dans le but de sécuriser les informations de ses fournisseurs.
- ▶ Pour la sécurité des communications et veiller à la transparence lors des transferts d'informations un contrat modèle ou contrat fournisseur a été établi.

Engager les prestataires et les collaborateurs aux principes d'éthiques et le respect aux droits de l'Homme

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès **interdit tout comportement indus et immoral** avec ses prestataires consistant à, directement ou indirectement, promettre, offrir, solliciter ou accorder des paiements illicites ou des avantages indus en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou tout autre avantage irrégulier ou illégitime.
- ▶ De ce fait, elle a **élargi le champ** couvert par les chartes à la sous-traitance et aux fournisseurs.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi **des codes de bonne conduite et éthiques** pour les vendeurs, et pour la sous-facturation, ces codes sont complétés par des **procédures de contrôles et** de suivi spécifiques. De plus, audité par la Direction Gouvernance Risk & Compliance.
- ▶ Des procédures intégrant les ristournes et promotions sont intégrées à la facturation ce qui permet une surveillance des flux, des contrôles croisés (direction des ventes, direction financière) et ainsi, **éviter tout comportement indu et peu éthique**. De ce fait, la Direction **GRC complète le dispositif** avec un pointage spécifique des stocks entrant et sortant et des flux d'argent liquide. Des **sanctions** sont prévues le cas échéant. L'ensembles des parties prenantes consultées (vendeurs, responsables des ventes, magasiniers,) sont au courant des dispositions prises et les approuvent.
- ▶ **Les Eaux Minérales d'Oulmès a rédigé un engagement avec ses fournisseurs qui spécifie les critères RSE qui devront être respecter en matière de prévention de la corruption (tout comportement consistant à, directement ou indirectement, promettre, offrir, solliciter ou accorder des paiements illicites ou des avantages indus en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou tout autre avantage irrégulier ou illégitime).**

PRINCIPE 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Respecter la liberté d'association et du libre exercice du droit syndical

- ▶ **Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un document qui définit l'organisation du dialogue social.** Ledit document précise la mise à disposition de l'ensemble des Représentants du Personnel d'un temps et d'un budget alloué à l'expertise juridique en matière de développement des compétences sur l'ensemble des aspects sociaux dont ils sont en charge (**droit du travail, conventions collectives, couverture sociale, procédure en cas de litige, etc**).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès octroie **l'accès aux conseils d'un des cabinets d'avocats** travaillant avec l'entreprise aux Représentants du personnel.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès organise des **formations pour la sensibilisation des Représentants du Personnel** sur la nécessité de la structuration des rapports et le suivi régulier des demandes & des réclamations sous forme de plans d'actions précisant les responsabilités & les deadline (état d'avancement des actions décidées lors des réunions du personnel précédentes).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès sensibilise le porte parole des Représentants du Personnel sur la nécessité de communiquer les résultats des réunions et des points essentiels en « Darija - Arabe dialectal ». En plus d'assurer l'affichage de ces éléments là au niveau des tableaux dédiés.

Octroyer le droit à tous les salariés de fonder ou d'adhérer librement à un syndicat

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès établie une **relation d'égalité à égalité avec le représentant syndical.** D'ailleurs, il est important pour l'entreprise avec un représentant du personnel, de ne pas afficher le lien hiérarchique.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès aborde avec une approche qui est sur un mode symbolique - qui n'a pas de valeur en soi - avec le représentant syndical. De manière, à laisser les représentants à exprimer leur ressenti et faire savoir ce qui ne pas.

PRINCIPE 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Garantir des recrutements dans un cadre contractuel

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès est **engagé à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire** et s'interdit de faire travailler quelqu'un dans un cadre non-contractuel.
- ▶ Les contrats de travail en CDI sont établis par écrit et sont signés et légalisés des deux parties. Il n'y a pas de contrat CDD au sein de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- ▶ La société Les Eaux Minérales d'Oulmès fait appel au travail des intérimaires suivant les besoins de la saisonnalité, et contractualise avec le prestataire des intérimaires précisant les raisons justifiantes le recours à des salariés intérimaires, la durée des tâches et le lieu de leur exécution.
- ▶ Le recours aux salariés de l'organisme temporaire se fait toujours en vue de l'exécution des travaux non permanents appelés "tâches" après consultation des délégués des salariés et ce dans les cas autorisés par le code du travail marocain.

PRINCIPE 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Veiller au respect à l'application des exigences relatives au code de travail national notamment pour la protection des enfants

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès impose l'âge minimum de 20 ans au travail et son respect au niveau de l'ensemble de ses sites.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi des règlements internes, où il est stipulé l'interdiction claire à tout recours direct ou indirect au travail des enfants de moins de 15 ans (article 143 du code du travail) au sein des Eaux Minérales d'Oulmès. Cette règle est ainsi appliquée au niveau de nos partenaires et fournisseurs avec qui nous cesserions toute activité en cas de non-respect.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un engagement fournisseur responsable qui spécifie les critères RSE que les prestataires devront respecter en matière de l'élimination du travail des enfants (au sein de l'entreprise et dans la chaîne d'approvisionnement).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a inclus au niveau des contrats et des cahiers des charges des sous-traitants et de fournisseurs **l'interdiction du travail des enfants** ainsi que les dispositions mensuelles de contrôle **CNSS**.

PRINCIPE 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Promouvoir l'égalité des chances, la diversité, l'amélioration des compétences et de l'employabilité des salariés sans aucune forme de discrimination

- ▶ **Promouvoir l'égalité des chances** au sein de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, c'est permettre à chacun et chacune, quels que soient son origine sociale, sa nationalité, son lieu de naissance, ses convictions religieuses ou philosophiques, son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son handicap d'être intégré de manière respectueuse aux **valeurs du groupe Holmarcom**.
- ▶ 2016 a vu le **recrutement de six personnes originaire de différentes nationalité d'Afrique Sub-Saharienne**. De plus, en 2017, Les Eaux Minérales d'Oulmes ont signé une convention de partenariat avec l'Association Espoir Maroc, cette association a pour but **l'intégration de personnes à mobilité réduite** dans les différents acteurs du tissu économique Marocain. **Le savoir-faire et le savoir être** sont les critères de premier ordre pour pouvoir intégrer la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi une procédure spécifique au recrutement pour la **lutte contre tout type de discrimination** comprenant la consultation d'associations telles que "handicap maroc ».
- ▶ **La formation représente 1,78 % de la masse salariale** pour l'année précédente. Ce chiffre est en constante augmentation suite à la politique de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès qui prévoit une plus grande diversification et maîtrise des compétences de ses collaborateurs.
- ▶ La société Les Eaux Minérales d'Oulmes a en 2017 mis en place « **LEMO Academy** » qui regroupe nos collaborateurs experts qui après avoir suivi des formations des formateurs assurent des formations métiers permettant le partage des connaissances et compétences.

PRINCIPE 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

PRINCIPE 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

PRINCIPE 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Mettre en place une politique environnementale avec un cadre d'actions visant à réduire l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement

- ▶ Depuis le lancement du projet de certification ISO 14001, Les Eaux Minérales d'Oulmès sont engagées dans une optique de **réduction de l'impact de ses produits et ses activités sur l'environnement** et la réalisation de son premier bilan carbone. Ceci, a été réalisé par le biais de plusieurs projets, dont le bilan et les retombées positives sont évaluées dans le cadre du programme de management imprégné.
- ▶ Parmi les objectifs il est à noter les orientations suivantes en matière de management environnemental :
 - *Eco distribution : calcul des coûts au litre transporté / Mesure de l'empreinte hydrique / Diminution des eaux de rinçage / Mesure des impacts environnementaux par circuit de distribution (optimisation des circuits)*

Lutter contre les changements climatiques en mesurant les impacts des activités de l'entreprise

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi son bilan Carbone et a pu statuer sur l'impact et un plan d'action les émissions des gaz à effet de serre générés en vue de leur réduction. En plus d'évaluer l'adaptation des activités de l'entreprise aux changements climatiques et les faire évoluer si nécessaire.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès dans sa lutte contre les changements climatiques a lancé un **projet de limitation des ressources pétrolières dans le cadre de l'économie sur les ressources d'origines hydrocarbures**. L'objectif de ce projet a été de réduire la consommation des dérivés du pétrole (PET) à la source via la réduction de grammage des préformes. De plus, un projet de **l'économie sur les Matières Premières et Consommables**. Ce projet a pour objectif de diminuer la consommation des Eaux Minérales d'Oulmès sur les Matières Premières et Consommables d'origine hydrocarbures. Enfin, un projet sur **l'éco-conception**. Ce projet a pour but de remplacer à hauteur de 30% le PET d'origine pétrolière par un PET d'origine végétale.

Utiliser de manière rationnelle les ressources, réduire les émissions polluantes et limiter la production des déchets, les recycler et les valoriser

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est engagé sur la gestion des matières premières, la maîtrise des ressources, la gestion des déchets dans le cadre de sa politique environnementale déployée par le Système certifié ISO 14001. Ces actions portent sur :
 - **la consommation des ressources Hydriques :** récupération « des eaux de lavages » perdues sur les sites de Bouskoura et de Tan-Tan afin de récupérer les eaux perdues lors des étapes de lavage relatives au processus d'embouteillage. Afin de faire suivi et la rationalisation de la consommation d'eau et le recyclage / **la gestion des déchets :** ce projet d'améliorer la qualité de l'eau d'arrosage et d'irrigation des espaces verts du site et de la région par le biais de l'utilisation de cette eau traitée. / **la consommation d'énergie**

Promouvoir l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables et évaluer et minimiser les impacts environnementaux des projets d'investissement

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est résolument lancé sur une réflexion complète par rapport aux **énergies renouvelables avec un souci de mesure de l'efficacité énergétique et du choix de solutions pour les énergies renouvelables**, tout cela est piloté par la direction QHSE dans le cadre du pilotage du système ISO 50001.
- ▶ L'entreprise dans le cadre de ses projets d'investissement, prévoit en plus du **respect des textes réglementaires** une consultation de la direction QHSE.
- ▶ Lors de l'établissement des projets, la direction QHSE établit avec les directions concernées un **plan de prévention environnemental**, les achats de matériels sont systématiquement fait avec une priorité sur les machines ayant un bas coût au niveau énergétique.
- ▶ S'assurer en amont des projets que la DQHSE est bien consultée, communiquer sur les actions de préventions au niveau des parties prenantes concernées dans un dialogue formalisé avec les parties prenantes.

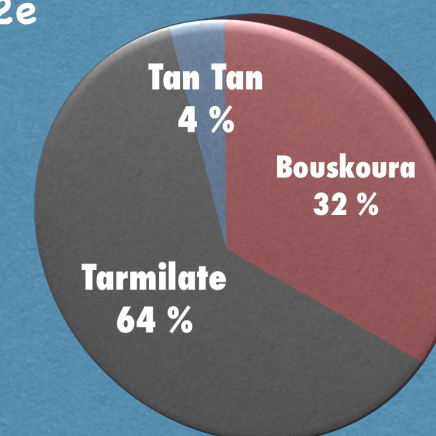
LES AXES PRINCIPAUX DES ACTIONS ENGAGÉES

- La consommation de ressources d'origine hydrocarbure « **Eco-Innovation** ».
- La consommation de ressources hydriques « **Eau-conomie** »
- La consommation en énergie « **Eco-énergie** »
- La distribution responsable « **Eco-Distribution** »
- Limitation de l'impact des activités sur l'environnement de travail « **Environnement de travail** »

LES OBJECTIFS SONT DÉFINIS PAR PROCESSUS

- **Processus technique**
durabilité des ressources, ratio énergie électrique moyen, évolution consommation d'eau utilisation d'eau et casse
- **Processus logistique**
La gestion de déchets et la casse disposent d'objectifs régulièrement suivis
- **Processus commercial**
Le calcul des coûts est effectué moyenne de vente km parcouru et moyenne de vente par litre / Optimisation des circuits de distribution
- **Processus Supply-Chain**
Optimisation des coûts cout de transport bouteille, cout de transport par litre consommations des pneus mesure des moyens gasoils

- 640 millions de litres d'eau
- 160 000 tCO₂e



GES liée à la production

PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

S'interdire tout comportement indus afin d'obtenir un avantage irrégulier ou illégitime

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a intégré au règlement intérieur des dispositions spécifique de **prévention de la corruption est diffusé à tous les salariés en langue arabe.**
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi des **campagnes de sensibilisation et d'information à l'ensemble des cadres** sur les mesures à prendre pour la prévention et la lutte contre la corruption.
- ▶ La direction Gestion des Risques et Compliance (GRC) dans le cadre de ses missions a été créé à cet effet. Elle est directement reliée à la direction générale et rend également compte au conseil d'administration.
- ▶ La GRC met en place des **audits internes réguliers** pour surveiller l'ensemble des dispositions prises.
- ▶ L'ensemble des personnes rencontrées au niveau encadrement atteste de la bonne compréhension des enjeux liés à la corruption et contribuent au fonctionnement des dispositifs en place.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'assure que les **modes de signalement et de contrôles sont adéquats pour l'ensemble du personnel et pour les sous-traitants chargés de la sécurité.**

S'interdire d'octroyer tout privilège en contrepartie de l'obtention ou de la modification d'un contrat de bien ou de services

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose de la Direction Gouvernance Risk & Compliance (GRC) a été créée pour **gérer les dispositions à prendre et identifier les risques en matière de corruption.**
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a souhaité se doter d'une Direction Gestion des Risques et Compliance dont une des missions est la **prévention de la corruption, la mise en oeuvre des dispositifs de contrôle, d'information et de sensibilisation des cadres et de l'ensemble des salariés de l'entreprise.**
- ▶ Un système de management de **lutte anti-corruption est déployé en interne** par la direction QHSE conformément au référentiel 37001.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès est consciente que la corruption impact négativement l'entreprise : sur sa réputation, met en danger ses liens avec ses parties prenantes, refroidit de potentiels investisseurs, etc.».
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès développe des moyens supplémentaires pour réduire les risques liés à la corruption. Notamment, la sensibilisation des salariés afin de sécuriser leurs marchés.

CONCLUSION

Fidèle aux valeurs de son Administrateur Directeur Général Madame Myriem BENSALAH-CHAQROUN, La société Les Eaux Minérales d'Oulmès, entreprise engagée économiquement et socialement, a fait du développement durable et social un des piliers de son projet d'entreprise. En plaçant le capital humain et la préservation de l'environnement au cœur de son développement. Les différentes actions et initiatives que la société mène sont placées sous le signe de l'exemplarité.

La politique de développement durable et social Les Eaux Minérales d'Oulmès se veut pragmatique, transparente et utile. Fondamentalement citoyenne, intrinsèquement marocaine, culturellement ouverte sur le monde, Les Eaux Minérales d'Oulmès est une entreprise moderne dont les racines sont profondément ancrées dans le Maroc d'aujourd'hui pour que le Maroc de demain soit plus fort.

Consciente des enjeux écologiques actuels, Les Eaux Minérales d'Oulmès prend l'engagement de réduire son empreinte écologique et de préserver la nature laissée en héritage à nos enfants.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès, à travers son adhésion au pacte mondial va faire en sorte que ses actions soient plus cadrées afin d'avoir un plus grand impact sur la société d'aujourd'hui. A travers cet accord, elle souhaite s'inscrire parmi les entreprises faisant partie du fer de lance des principes défendus par cette organisation, à savoir le respect des droits de l'homme, des conditions de travail, du respect et du développement environnemental et pour la lutte contre la corruption.